



Le Mot du Maire



Balade du Patrimoine



En raison des élections municipales de mars 2014, la loi nous contraint, six mois avant, à une stricte neutralité d'information. Ainsi, le présent « Mot du Maire » se limitera aux actions en cours.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée au sein de l'école publique de la Vallonnerie avec ses 5 classes, et de l'école privée « Ange Gardien » avec ses 3 classes.

Concernant la réforme des rythmes scolaires que nous avons reportée en septembre 2014, un groupe de travail est en cours de constitution pour des propositions de fonctionnement.

Comme vous le savez sans doute, le bureau de Familles Rurales a été entièrement renouvelé en juin. Je les félicite et les remercie pour leur implication et formule tous mes vœux de réussite pour leurs actions et leurs projets.

Le 20 septembre dernier, la CAC avec la commune ont posé la première pierre de la nouvelle station d'épuration. Elle entrera en service au 2^{ème} trimestre 2014. A ces travaux, s'ajoutent ceux de la construction d'un poste de refoulement. Ce qui occasionnera du désagrément pour les personnes qui empruntent le passage piétonnier entre le lotissement du Chêne Rond et la rue de la Libération (face au garage Renault). Cela devrait durer 2 mois à partir de novembre. Ces désagréments (bruits, difficultés de circulation) vont se poursuivre avec les travaux de construction d'un bassin tampon souterrain (durée 5 mois). Il sera situé sous le parking face à l'hôtel des Biches.

Ces travaux étant indispensables au développement de Nuaille, je suis sûr que vous ferez preuve de patience et de compréhension.

Le 11 octobre, j'ai eu le plaisir de remettre la médaille d'honneur communale à quatre employés de la commune ainsi qu'à un membre du conseil municipal. Elle récompense la durée, la qualité des services rendus ainsi que l'honorabilité des médaillés. Je les remercie publiquement pour leur dévouement au service de notre commune.

Mme ALLARD, bien connue des nuallais et surtout des enfants, a fait valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} février 2014.

Avant de vous laisser découvrir le contenu de cet Echo, permettez-moi de vous rappeler que, comme les années précédentes, je vous présenterai mes vœux le vendredi 17 janvier 2014 à 19h 00, Salle de la Vallonnerie.

Bonne lecture.

Marc Mauppin

SOMMAIRE

- LE MOT DU MAIRE
- VIE MUNICIPALE
- ELECTIONS - MODE D'EMPLOI
- NOUVELLE STATION EPURATION
- LE TRIMESTRE EN PHOTOS
- VIE ASSOCIATIVE
- DIVERS
- ETAT CIVIL

↳ *Urbanisme – Voirie - Assainissement*

- Communication des demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en Mairie.
- Délibération rectificative pour l'acquisition d'une emprise foncière auprès de M. DABIN, dans le secteur des Poteries (la superficie acquise passant de 64 à 66 m²) ;
- Versement au SIEMML de fond de concours, d'un montant de total de 902,48 €, relatif à des travaux de réparation et de dépannage du réseau d'éclairage public.
- Délibération rectificative pour l'acquisition de deux parcelles auprès du Département de Maine et Loire (régularisation par acte notarié et non plus en la forme administrative).

↳ *Bâtiments communaux - Environnement*

- Délibération complémentaire concernant la demande de subvention au titre du FEADER, sollicitée pour l'équipement multiservices

↳ *Communication – Culture*

- Reconstitution, avec la CAC, des interventions musicales en milieu scolaire par le Conservatoire de Musique du Choletais, autour d'un projet pédagogique.

↳ *Divers*

- Les prochaines permanences 2013 du service Emploi de la CAC auront lieu en Mairie, les jeudis 13 septembre, 3 octobre, 7 novembre, 28 novembre et 19 décembre, de 10h 40 à 12h 00.
- Nombre de demandeurs d'emploi :

Dates	Nombre de demandeurs	Hommes	Femmes	Indemnisés	Non indemnisés
15/06/2013	67	31	36	50	14
15/06/2012	59	27	32	49	10

↳ *Urbanisme – Voirie – Assainissement*

- Communication des demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en Mairie.
- Examen par les membres du conseil municipal des conclusions du commissaire enquêteur au titre du projet de Plan Local d'Urbanisme.
- Délibération rectificative concernant l'acquisition, par la commune de Nuaillé, de quatre emprises foncières auprès de Monsieur BAUMARD, dans le secteur de Montbault.
- Communication du rapport annuel de la CAC sur le prix et la qualité du service Assainissement pour l'année 2012.
- Informations diverses : travaux de trottoirs rue de la Vallonnerie, démontage du miroir au Chemin du Frêne ...

↳ *Bâtiments communaux - Environnement*

- Communication du rapport annuel de la CAC sur le prix et la qualité du service gestion des déchets pour l'année 2012.
- Informations diverses : installation d'un nouveau conteneur à verres, arrêté sécheresse du 3 septembre 2013 ...

↳ *Vie associative – Jeunesse et Sports*

- Le bilan de l'édition 2013 de l'activité Espace Loisirs Itinérant s'avère très positif. Proposée conjointement sur 2 communes (Nuaillé et Toutlemonde) la fréquentation pour Nuaillé s'est établie à 24 enfants.
- Un nouveau président pour le CSI Chloro'Fil : M. Louis-Marie BRISSEAU succède à Mme Monique FORMON.
- La course Cholet-Pays de Loire est reconduite pour 2014 ; elle aura lieu le dimanche 23 mars.

↳ *Communication – Culture*

- L'édition 2013 de la Ballade du Patrimoine sera proposée le dimanche 22 septembre.
- A la rentrée 2013, les effectifs scolaires s'établissent comme suit : 131 élèves à l'école publique et 56 à l'école privée.

↳ *Divers*

- Modification du tableau des effectifs en raison d'un changement de grade pour un agent communal.
- Décision modificative n° 1 au budget communal 2013.
- Les gens du voyage, suite à un arrêt sur la commune de 48 heures, ont fait un don de 30 €.

↳ *Informations diverses*

- Le repas des aînés aura lieu, cette année, le dimanche 13 octobre, salle de la Vallonnerie.
- Pose de la 1^{ère} pierre de la future station d'épuration de Nuaillé le vendredi 20 septembre.
- Madame Marie-Claude ALLARD, agent spécialisé à l'école de la Vallonnerie, a fait valoir ses droits à la retraite avec effet au 1^{er} février 2014. Un appel à candidatures sera lancé pour pourvoir à son remplacement.

VIE MUNICIPALE

- Nombre de demandeurs d'emploi :

Dates	Nombre de demandeurs	Hommes	Femmes	Indemnisés	Non indemnisés
15/08/2013	65	30	35	48	17
15/08/2012	68	30	38	54	14

Conseil Municipal du 4 octobre 2013

↳ *Urbanisme – Voirie – Assainissement*

- Communication des demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en Mairie.
- Présentation des modifications apportées à certains documents du PLU, consécutivement aux conclusions du commissaire enquêteur et aux décisions prises par le conseil municipal lors de la séance du 6 septembre 2013.
- Versement de fonds de concours au SIEMML correspondant à des travaux de réparation et de dépannage sur le réseau d'éclairage public.
- La redevance d'occupation du domaine public, due par GRDF pour l'année 2013, s'élève à 414.81 €.

↳ *Bâtiments communaux - Environnement*

- Passation d'un 2^{ème} avenant au contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet LINEA, pour l'équipement multiservices.
- Approbation du Plan Climat Energie Territorial du Choletais mené par la CAC et du plan d'actions retenu, à ce titre, par la commune de Nuaille.
- Le conseil municipal a émis un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter un parc de 5 éoliennes dans le secteur de Chemillé.
- Obtention par la commune, auprès de Monsieur BOURDOULEIX député, de la réserve parlementaire pour l'équipement multiservices, d'un montant de 30 583 €.
- Confiée à l'association de réinsertion ATIMA, la restauration du mur d'enceinte de la Mairie s'est élevée à 5 114.05 €. La qualité des travaux réalisés a été soulignée à l'occasion d'une petite cérémonie en présence de leurs responsables.

↳ *Vie associative – Jeunesse et Sports*

- Acquisition de nouvelles guirlandes lumineuses, pour un montant de 1 266 € TTC.

↳ *Communication – Culture*

- La remise des prix aux lauréats 2013 du concours des maisons fleuries aura lieu samedi 12 octobre, salle Guy Chouteau, à La Boissonnière.
- Deux concerts, offerts par le Conservatoire de Musique du Choletais, seront proposés en 2014 aux habitants de Nuaille : l'un le 16 mai (musique baroque à l'église), le second le 28 juin, à l'occasion de la Fête de la Musique

↳ *Divers*

- Le conseil municipal, à l'unanimité, s'est déclaré opposé au transfert automatique de l'élaboration du PLU aux établissements publics de coopération intercommunale (communautés de communes et d'agglomération).
- Les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014, avec une modification du mode de scrutin. Quant aux élections européennes, elles se tiendront le 25 mai 2014.

- Un comité de pilotage va être mis en place pour la réflexion et l'organisation des activités périscolaires résultant de la réforme des rythmes scolaires.

- Nombre de demandeurs d'emploi :

Dates	Nombre de demandeurs	Hommes	Femmes	Indemnisés	Non indemnisés
15/09/2013	68	30	38	52	16
15/09/2012	68	32	36	52	16



ATIMA : ATelier d'Insertion des MAuges

ZAE Les Landes Fleuries 49600 Andrezé

Contact : nat.grasset@wanadoo.fr tél : 02 41 70 44 23

La commune a confié la rénovation du mur de la mairie à cet organisme d'insertion.
(ATIMA c'est aussi des boutiques solidaires de vêtements)



Inauguration le 9 octobre 2013

ELECTIONS MUNICIPALES DE 2014 : MODE D'EMPLOI

L'entrée en vigueur de la loi n°2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral, va entraîner des changements profonds dans le déroulement des prochaines élections à Nuaillé.

Plusieurs nouveautés sont en effet introduites par cette loi et vont s'appliquer lors du scrutin des 23 et 30 mars 2014 à l'issue duquel les électeurs auront désigné les 15 conseillers municipaux, parmi lesquels 1 personne en qualité de conseiller communautaire :

- le mode de scrutin applicable aux communes de plus de 1000 habitants est désormais le scrutin de liste à deux tours. L'élection est proportionnelle avec prime majoritaire (article 262 du code électoral).

Au premier tour, la moitié du nombre des sièges à pourvoir (arrondi à l'entier supérieur le cas échéant) est attribué à la liste ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés. Les sièges restants sont répartis entre toutes les listes suivant la règle de la plus forte moyenne.

Si aucune liste n'a obtenue la majorité absolue au premier tour, il est organisé un second tour.

Lors du second tour, seules les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour peuvent se présenter. Une fusion avec les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages peut cependant être envisagée.

A l'issue de ce second tour, la moitié des sièges est attribuée à la liste majoritaire.

Puis, les sièges restants sont attribués selon la règle de la répartition à la plus forte moyenne.

- **des listes bloquées et paritaires** : les électeurs se verront proposer des listes comprenant autant de candidats que de sièges à pourvoir. Ces listes seront composées alternativement d'un candidat de sexe différent.

- **des modalités nouvelles d'élections des conseillers communautaires** :

Les conseillers communautaires restent attachés au conseil municipal mais les électeurs les désigneront directement lors du renouvellement des conseils municipaux.

La liste des candidats sera égale au nombre de sièges à pourvoir, augmenté d'un ou deux sièges en fonction du nombre de siège attribué à la commune au conseil communautaire.

Cette liste respectera aussi la parité et l'alternance des candidats de sexe différent.

- **des bulletins de vote à double entrée**

Les bulletins proposés aux électeurs comprendront deux listes différentes.

La première liste comportera l'ensemble des candidats au conseil municipal, en respectant les règles de parité.

La seconde liste sera constituée des candidats au conseil municipal qui se présentent également au conseil communautaire.

Les bulletins de vote ne pourront plus être modifiés par l'électeur.

Ainsi, aucune forme de panachage ne sera admise. Il ne sera plus possible de rayer le nom des candidats ou d'en substituer ou d'en ajouter un autre.

A l'aide de l'exemple ci-dessous, vous aurez une idée approximative de ce à quoi ressemblera un bulletin de vote dans une commune de moins de 1500 habitants ayant 1 (+ 1 suppléant) conseiller communautaire à élire :

Candidats au conseil municipal 15 conseillers à élire		Candidats du conseil Municipal au Conseil Communautaire 1 siège à pourvoir + 1
Homme	H	H
Femme	F	F
H	H	
F	F	
H	H	
F	F	
H	H	
F		



UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION POUR NUAILLÉ

Pour assurer un traitement optimal des eaux usées, répondant aux contraintes environnementales et aux projets d'urbanisation future de la commune de Nuillé, la Communauté d'Agglomération du Choletais engage la construction d'une nouvelle station d'épuration en remplacement de l'actuelle station d'épuration datant de 1984. La mise en service des nouveaux ouvrages est envisagée au printemps 2014.

Ce nouvel équipement sera en mesure de traiter 1 833 équivalent-habitants (EH) contre 1 200 EH actuellement.

Sa construction nécessite un phasage particulier puisque le site offre peu d'espace et que les équipements existants seront maintenus en fonctionnement jusqu'à leur démolition. Ainsi, une opération de curage de la lagune existante a été effectuée dès le lancement des travaux afin de libérer l'espace nécessaire aux nouvelles constructions.

Il est à noter qu'en parallèle de ce projet, seront également construits en centre-bourg de Nuillé, un bassin de stockage-dépollution de 150 m³ et un poste de refoulement de 23 m³/h afin de moderniser la collecte des eaux usées de la commune ; l'objectif étant de réduire le nombre de déversements par temps de pluie.

La mise en service de ces nouveaux équipements parachèvera le grand programme de modernisation des installations de traitement des eaux usées, engagé en 2003.

LE CHANTIER EN QUELQUES CHIFFRES

Les coûts des travaux se répartissent de la manière suivante :

Travaux	Titulaire	Montant € TTC
Nouvelle station d'épuration	<u>Groupement</u> : BIE (filiale de traitement – le Pin en Mauges) PVE (génie-civil – Mortagne sur Sèvre)	1 336 046,82
Bassin de stockage-dépollution	<u>Groupement</u> : SOGEA GARCON (travaux publics – Mozé sur Louet) PVE (génie-civil – Mortagne sur Sèvre)	516 666,02
Poste de refoulement	<u>Groupement</u> : CHOLET TP (Cholet) TP PAYS DE LA LOIRE (Beaulieu sur Layon) BONNEAU (équipements - Gétigné)	89 284,99
	TOTAL € TTC	1 941 997,83

Les coûts annexes (prestations intellectuelles et autres frais) s'élèvent à environ **188 100 € TTC** :

station d'épuration : 101 600 € TTC

bassin de stockage-dépollution / poste de refoulement : 86 500 € TTC

soit un coût total d'opération, toutes dépenses incluses, de : **2 130 097 € TTC**.

Le projet est financé par la Communauté d'Agglomération du Choletais, maître d'ouvrage, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (630 480,67 € de subvention attendus) et le Conseil Général du Maine et Loire (270 850 € de subvention attendus).



LE TRIMESTRE EN PHOTOS



Cela fut le moment pour vous de venir vous balader, tout en chinant et en réalisant l'affaire du siècle, au septième vide-greniers de Nuillé, organisé par le Comité des fêtes Nuillé Loisirs du dimanche 8 septembre 2013. Les exposants ont investi la pelouse de la Salle de sports où ils ont pu vendre leur bric à brac tout en se restaurant sur place. Le Comité des fêtes peut se satisfaire de la fréquentation de son vide-greniers car c'est cette année un record de participation et une très belle fréquentation qui a animé le village tout au long de la journée. Ce vide-greniers rencontre, en effet, chaque année un véritable succès grâce au dynamisme des membres de l'association et à la sympathie des exposants, qui sont venus cette année malgré un temps mitigé.



Merci à tous ! Pour votre fidélité et votre générosité...

A l'année prochaine,

Le Comité des fêtes Nuillé Loisirs

Le 15 septembre dernier s'est déroulée la 19^{ème} édition de la randonnée du Massif Forestier de Nuillé.

Avec 843 participants (528 pédestres, 186 cyclos et 129 vététistes) cette randonnée n'a pas été à la hauteur des précédentes éditions, et ce malgré une météo plus que favorable. Cette année le club avait pourtant décidé de changer la date, pour ne plus être en même temps que la randonnée de Vihiers. Cela n'a pas donné le résultat escompté.

Une réflexion s'impose donc aux membres du club, pour la suite à donner à cette manifestation.



été 2013



Une semaine de sports avec l'Union d'Anjou

24 participants

Balade du Patrimoine le 22 septembre 2013



LE TRIMESTRE EN PHOTOS



Repas des Aînés le 13 octobre 2013



**Remise de médailles le 11 octobre 2013 à un élu et à quatre employés municipaux
Quatre Maires de Nuaille étaient présents**



Médaille argent (20 ans)

Patrick CHEVALIER (Adjoint au Maire)

Pierre GABARET (Secrétaire de Mairie)

Médaille vermeil (30 ans)

Marie-Claude ALLARD (ATSEM)

Monique COURANT (Adjoint Administratif)

Médaille or (35 ans)

Norbert LENOIR (Adjoint Technique)



Cette année encore, les parterres et les jardinières de la commune ont été bien fleuris. Remercions nos agents communaux et en particulier Norbert LENOIR.



REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES
En présence de Mesdames LAVIEVILLE et DORLOT
Ainsi que Monsieur Jean-Paul FROUIN
de l'Office de Tourisme du Choletais



CENTRE DE LOISIRS

L'été des petits Pirates s'est bien déroulé. L'accueil de loisirs a accueilli jusqu'à 32 enfants de 3 à 11 ans cet été. Les enfants ont eu le loisir de s'amuser au fil de l'été sur divers thèmes.

Ils ont eu l'occasion de faire une sortie au Puy du fou qui a énormément plu, lors de la 1^{ère} semaine qui était sur le thème :

« Pars à la rencontre des Vikings et des chevaliers ».

Ils ont pu aussi découvrir l'univers de l'Espagne et du monde animal lors du mois de Juillet.

En Août, les enfants ont affronté des pirates qui ont débarqué en masse dès la 1^{ère} semaine. Par la suite, ils ont eu l'occasion de réaliser un court métrage de 30 minutes :

le « Tokécomady sajusacla »

enfin la dernière semaine a été consacrée à la création d'une cabane et à la découverte de la nature.

Cet été l'accueil de loisirs a aussi proposé deux mini-camps, qui se sont très bien déroulés, les enfants en redemandant.

CENTRE DE LOISIRS VACANCES DE LA TOUSSAINT

du 21 au 25 octobre 2013 :

Voyage en Asie

et du 28 au 31 octobre 2013 :

viens tester.....

horaires 9h00 à 17h00

péricentre dès 7h sur inscription
et jusqu'à 19h30



UN NOUVEAU BUREAU POUR FAMILLES RURALES

Présidente :	Madame Ségolène HOUDEBINE	02 41 30 52 99
Vice-présidents :	Monsieur Pascal BUNEL	02 41 29 21 42
	Monsieur Samuel PIOUS	02 41 65 12 33
Trésorier :	Monsieur Loïc AUDUSSEAU	02 41 64 94 25
Trésorier adjoint :	Madame Norma FEIRRERA	02 41 62 83 01
Secrétaires :	Madame Cécil MERCÈRE	02 41 71 22 54
	Madame Sophie TELLIER	02 41 29 15 14



VOYAGE AU PUY DU FOU

LE DIMANCHE 22 DÉCEMBRE 2013

L'association organise un voyage en car au Puy du Fou

Départ à 13h de la place de l'église

Réservations souhaitables avant le 4 Novembre 2013

Auprès de :

Madame Tesson 37 rue de la Libération

Tél 02 41 62 72 26

Madame Meissonnier 16 rue des Marguerites

Tél 06 06 58 50 88

PRIX DES PLACES

Adhérent Familles Rurales

adulte 25 € - enfant 15 €

Non-adhérent

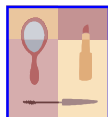
adulte 30 € - enfant 18 €





**Le Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil, basé à Nuaille, se propose d'accueillir
2 personnes en service civique, à partir du mois d'Octobre**

Cela s'adresse à des jeunes de 18 à 25 ans, sans qualification particulière, qui souhaitent s'investir dans une association, pour effectuer des missions en lien avec l'animation. Les personnes auront à intervenir soit auprès d'enfants de 9 à 13 ans, soit auprès des clubs des aînés des différentes communes du territoire. Chaque volontaire pourra mener un projet personnel pendant la durée de ce service civique (6 mois). Ce volontariat est indemnisé et peut être l'occasion de se former et d'acquérir une première expérience professionnelle, le tout accompagné par un tuteur, et dans le cadre des actions du CSI Chloro'fil. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à vous adresser au CSI Chloro'fil, au 02 41 55 93 41, ou par mail au chlorofil@wanadoo.fr. Si vous souhaitez plus d'informations sur l'association et ses actions, vous pouvez venir nous voir au 40 bis rue de la Libération, 49340 NUAILLE, ou sur notre site internet csichlorofil.centres-sociaux.fr



ATELIER : Beau t'es pour moi
Maquillage les 12 et 18 Novembre
20h00 et 14h00

Soin des cheveux les 16 et 17 Décembre 14h et 20h

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Adhésion au centre 5€ + 2€ par atelier

Se munir d'un miroir, serviette et produits de beauté personnels.

Renseignements et inscription 8 jours avant

après de CORINNE VINET

CSI Chloro'fil 02 41 55 93 41

Enfance.chlorofil@wanadoo.fr



RAM

Matinées d'éveil sur la commune de Nuaille

12 Novembre 2013	Marionnettes
10 Décembre 2013	Bibliothèque, conte de Noël
14 janvier 2014	Patouille
11 Février 2014	cuisine (crêpes)
18 Mars 2014	Relaxation et massage
8 Avril 2014	Jardinage
20 Mai 2014	Transvasement
17 Juin 2014	Jeux d'eau

Renseignements : Madame Isabelle CHARRIER –BIGOT

CSI Chlorofil 02 41 55 93 41

SYSTEME D'ECHANGE LOCAL

Le **Système d'Echange Local** permet de partager entre habitants des ressources et ainsi de se faciliter la vie. Chacun a du matériel du temps ou des compétences cachées.

Exemple Paul a un rabot électrique dont il ne se sert plus. Sonia en aurait besoin d'un pour les travaux dans sa maison ; mais ses moyens financiers sont limités.

Le **SEL** va mettre en relation ces personnes pour se rendre service.

Si cette démarche d'entraide vous intéresse

Et si votre esprit est impatient d'en savoir plus vous pouvez faire un tour sur internet en tapant :

Système d'Echange Local du Choletais Fisel ou CSI Chloro'fil .

Renseignements : Corinne Vinet CSI Chloro'fil 40 bis rue de La Libération 49340 Nuaille

02.41.55.93.41 - Email : enfance.chlorofil@wanadoo.fr

MISSION LOCALE DU CHOLETAIS

Vous avez entre 16 et 25 ans et êtes sortis du système scolaire, nous vous proposons une aide et un accompagnement personnalisé dans le cadre d'entretiens individuels sur les questions de :

L'orientation Professionnelle

La formation

L'accès à l'emploi

La mobilité, la santé, le droit, le logement.

Pour connaître l'adresse où vous pouvez être reçu,

Téléphonez au 02.41.49.81.00

Site internet : www.missionlocaleducholetais.org

SERVICE EMPLOI DU CHOLETAIS

Permanences en Mairie de Nuaille les jeudis

7 Novembre 10h40 - 12h00

28 Novembre 10h40 - 12h00

19 Décembre 10h40 - 12h00

Le Choletais
L'audace pour réussir

Association des Parents d'Elèves et Amis de l'école publique de la Vallonnerie

L'année 2012/2013 s'est terminée en beauté... avec une fête d'école sous le signe de la musique, du chant, et de la participation des parents ! Cette journée exceptionnelle s'est prolongée avec des attractions tout l'après-midi... jusqu'au soir avec un dîner... que du BONHEUR !!!

C'est au nombre de 133 élèves inscrits, cette année, que l'école publique de la Vallonnerie a fait sa rentrée ! Lors de la réunion du 12 septembre dernier, Mme Mélon et l'équipe enseignante ont abordé l'année à venir. Celle-ci semble très prometteuse et riche en perspective. L'Association des Parents d'Elèves a tenu son Assemblée Générale le 1^{er} octobre dans la salle Guy Chouteau et a offert à cette occasion son traditionnel pot de rentrée. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues .



SPECTACLE DE NOEL DES ENFANTS DES DEUX ECOLES LE JEUDI 19 DECEMBRE 2013 SALLE DE LA VALLONNERIE

École Privée

Vendredi 13 septembre 2013

C'est jour de chance ; il fait beau pour cette nouvelle fête de la rentrée et rassembler les élèves accompagnés de leurs familles.

Ce sont 56 élèves qui sont répartis en 3 niveaux : Maternelle (22), CP-CE1 (12) et CE2-CM1-CM2 (22).

Les 3 enseignants : Manuella Barré, Claire Perrot (directrice) et Philippe Grignou et le bureau des Parents d'élèves ont le plaisir d'accueillir des nouvelles familles pour cette rentrée. Comme chaque année scolaire, un thème y est associé. Tous les élèves ont pu le découvrir tout au long de la journée par la mise en place de différents ateliers et une intervention extérieure. Puis il a été présenté aux parents en cette fin de journée : c'est le « retour vers le passé » qui sera à l'honneur à l'école cette année. Dans cette école, tout le monde se connaît et c'est sans doute dû en partie au système de parrainage entre les grands et les plus petits élèves qui a été traditionnellement reconduit.

Enfin, la fête de la rentrée s'est terminée par le pot de l'amitié offert par le bureau APEL-OGEC.



Badminton club de Nuailé

C'est reparti pour le badminton club de Nuailé (quinzième saison déjà) depuis la première semaine de septembre, notre école de bad 2 étoiles et les trois sections adultes (détente sportive, sportive et sportive +) fonctionnent à plein régime déjà.

Notre club dispose cette saison de 7 créneaux répartis du lundi au vendredi salle de la Roche Combrée, ce qui nous permet de réunir pour l'instant 108 adhérents. Il reste encore quelques places chez les adultes le mardi et le jeudi. bcn49@laposte.net.

Cette année, l'école de badminton bénéficiera des compétences d'un nouveau joueur du Bach (Cholet nationale 2), Renaud Arnou joueur n°1 Pays de la Loire en simple homme et 51^{ème} français quand même.

Important : Nuailé Minibad Tour

Cette saison nous allons organiser des matinées mini-bad ouvertes aux jeunes nés en **2007, 2006 2005 et 2004** de Nuailé. Ces manifestations gratuites auront lieu le samedi matin de 10 h à 12h30. La première date est fixée au samedi 30 novembre 2013. Si vous souhaitez inscrire votre enfant faites-le par mail bcn49@laposte.net, le nombre de places étant limité.

Sinon, n'hésitez pas à avancer jusqu'à la salle les jours de compétition, le samedi pour encourager l'Ecole de bad en action ou même, à parcourir notre site « badminton Nuailé », qui vous permettra de découvrir pleinement une activité sportive étonnante.



NUAILÉ TONIC

Tous les mercredis, salle de la Vallonnerie de Nuailé

de 19h00 à 20h00

Gymnastique adaptée à toutes personnes

Contact Nelly TESSON 7 Passage du Regain Tél 02 41 62 94 67

ASSOCIATION ART TISSE TIC

Après les jeunes écoliers, l'heure de la rentrée a sonné pour les acteurs de la troupe ART TISSE TIC. Les répétitions s'enchaînent pour vous faire découvrir une pièce intitulée « TENORISSIMO ». Sortez vos agendas.

Les dates à retenir sont les suivantes:

Les vendredis 14, 21, 28 février

Les samedis 15, 22 février et 1er mars

Les dimanches 16, 23 février

Toute personne qui souhaiterait intégrer la troupe, côté coulisses ou côté planches, peut se faire connaître au :

06 25 92 03 21

Avenir Trémentines Basket Ball :

site : <https://sites.google.com/site/clubatbb/accueil>



Nuailais, vous aimez le basket,
le club de Trémentines
peut vous accueillir !



Loto

le dimanche 17 novembre

à partir de 13h30

à la salle Azura 2000

Réservez vos places

au 06 38 67 45 22

DIVERS



Pour améliorer la collecte des verres, la CAC met à votre disposition un nouveau conteneur.

Il sera installé prochainement dans la ZAC de Guignefolle



RÉSULTAT DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Prix de l'Office du Tourisme : Mme AUDOIT et M. FOUCHARD

Autres lauréats :

Mme M. COTTENCEAU Gérard
Mme COURANT Paulette
Mme M. GABORIAU Bernard
Mme M. LEOBEUF Paul
Mme M. MURZEAU Marcel
Mme M. PIVETEAU Guy
Mme M. VERDIER René
Mme M. VINET Jean-Michel



Prix des Balcons Mme M. COUTANT Paul

Prix du Jardin Minéral Mme M. PETIT Fabien

Les Écarts Mme M. BOUCHET Georges
Mme DELAUNAY Monique

FONDATION



DU PATRIMOINE



Vous êtes propriétaire privé (personnes physique, indivision, copropriété, GFA, SCI...) d'un élément bâti du patrimoine de proximité, non protégé au titre des Monuments Historiques (maison, ferme, grange, pigeonnier, moulin...) visible depuis la voie publique, sur lequel vous envisagez de réaliser des travaux extérieurs

Sauvegardez votre patrimoine grâce à notre label !

Des conseils personnalisés pour la mise en œuvre de votre projet de restauration.

Pour votre demande de label, contactez notre délégation :

Fondation du Patrimoine de Maine et Loire
Tél/Fax : 02 41 39 48 98 ou 06 87 50 00 53
maineetloire@fondation-patrimoine.org
www.pays-de-la-loire.fondation-patrimoine.org

SOPHROLOGIE :

RELAXATION BIEN ÊTRE
PAR LA SOPHROLOGIE



Lundi soir de 19h00 à 20h00

Salle Abbé Olivier, près de l'église (route de Trémentines)

Séances animées par une sophrologue diplômée, proposées par l'association Résonance en partenariat avec le CSI Chlorofil.

Renseignements : 02 41 55 96 56 ou 06 43 79 53 25

Mail : resonance.sophro@orange.fr

ETAT CIVIL

Naissances

18/06/2013 Eléna TOUBLANC
11/07/2013 Lylou JALAO
20/08/2013 Leny REVEILLERE
21/09/2013 Kennan PAKSY
25/09/2013 Léo JURET

Mariages

06/07/2013 Emilia KUYENGA et Arthure MAMENGI
17/08/2013 Laetitia PASQUIER et Jean-Philippe MADEC
14/09/2013 Séverine ROCHARD et Sébastien HERBRETEAU
14/09/2013 Charlotte MINGOT et Seri DJEBA
21/09/2013 Sabrina VANDENBERGUE et Mathieu PICHERIT

Décès

05/07/2013 Evan LOISEAU
12/07/2013 Bernard THINIÈRES
21/07/2013 Damien POILANE
22/08/2013 Dominique CARTEAU
18/08/2013 Max-Pierre MORON



Mardi 5 Novembre 2013 à 20h30

Salle de la Vallonnerie à Nuillé

RÉUNION D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION A INTERNET

Entrée gratuite

LE GUIDE ANNUEL

Le Guide Annuel paraîtra dans le courant du mois de Janvier 2014.
C'est une vitrine pour les associations, nous les encourageons à préparer dès maintenant leurs articles et leurs photos et à nous les faire parvenir le
17 Novembre 2013 au plus tard, à mairie.nuaille@wanadoo.fr
Les industriels, les commerçants et les artisans de Nuillé participent à l'élaboration du Guide en prenant des espaces publicitaires. Nous les en remercions vivement.